

ORDRE DES ARCHITECTES

Réparer la ville : donner la priorité à la réhabilitation

- **Inciter à la rénovation** et à l'adaptation des bâtiments
- **Revitaliser la ville** en multipliant les programmations liées aux acteurs locaux

Changer nos pratiques face au changement climatique

- **Créer des îlots de fraicheur** en milieu urbain
- **Viser la sobriété énergétique** grâce aux énergies renouvelables et aux solutions low-tech
- **Stimuler la R&D** et expérimenter pour trouver et valider des solutions

Décarboner la construction en développant de nouvelles filières de matériaux

- **Développer les écomatériaux en circuits courts** : biosourcés, géosourcés et réemployés

Ils l'ont fait

Reconvertir un supermarché d'entrée de ville en tiers-lieu dédié à la réinsertion professionnelle autour de l'agriculture biologique et de l'alimentation durable

Lieu
Nœux-les-Mines (11 590 habitants)
Programme
Reconversion d'un supermarché en bâtiment démonstrateur de la transition écologique et de la sobriété foncière, architecturale, et fonctionnelle
Maîtrise d'ouvrage
Association Nœux Environnement
Maîtrise d'œuvre
Béal et Blanckaert
Surface
1500 m²
Coût
2 500 000 € HT
Livraison
2025

La reconversion de cet ancien supermarché montre que tout bâtiment peut bénéficier d'une seconde vie et répondre à une multitude d'enjeux d'adaptation territoriale :

➜ **Adapter un bâtiment** type « grande surface » dans une entrée de ville ;

➜ **Renaturer** de larges surfaces imperméabilisées ;

➜ **Inscrire la réflexion du projet paysager** en synergie avec la conception du bâtiment ;

➜ **Concevoir un bâtiment sobre en énergie**, low-tech, avec des matériaux locaux naturels ou réemployés ;

➜ **Optimiser les usages et faire des espaces modulaires** pour ne pas figer la programmation et permettre l'évolutivité du bâtiment ;

➜ **Proposer un programme démonstrateur exemplaire** pour faire évoluer les approches.



Description

La **reconversion de l'ancien supermarché** de Nœux-les-Mines transforme de façon exemplaire le **bâtiment commercial en tiers-lieu écologique, social et pédagogique**. Portée par l'association Noeux Environnement, elle vise à faire du site un **démonstrateur de la transition écologique et solidaire** et transforme le lieu en une infrastructure collective pour accueillir des jardins partagés, une serre pédagogique et des salariés en insertion.

L'architecture du bâtiment repose sur une **logique de sobriété et de réemploi**. Le volume du supermarché est conservé et **les interventions sont volontairement minimales**. L'enveloppe repeinte dans des tonalités variées et associée à du bois s'ouvre vers **de nouveaux usages extérieurs où l'ancien parking a été désimperméabilisé**. Une nouvelle entrée végétalisée signale le lieu.

Les espaces extérieurs sont conçus comme un **parcours pédagogique** et participent à une **démarche de sensibilisation environnementale**.

À l'intérieur, les différents espaces conçus en bois s'organisent autour de trois patios. Ces ouvertures apportent **lumière naturelle, ventilation et espaces de jardins au cœur d'un bâtiment initialement fermé sur lui-même**. Les patios participent à la création d'espaces flexibles, multifonctionnels et évolutifs répondant à des besoins divers. La simplicité des matériaux et les détails soignés y dégagent une atmosphère chaleureuse.

La stratégie environnementale repose sur des principes bioclimatiques adaptés aux usages.

Les espaces occupés en permanence bénéficient d'un système performant combinant parois chauffantes en terre crue et ventilation double flux. Les espaces à occupation ponctuelle fonctionnent grâce à des dispositifs passifs : ventilation naturelle, puits climatiques et chauffage d'appoint grâce à un poêle à bois. **Le réemploi constitue aussi un axe majeur de conception**. Les matériaux existants ont été inventoriés puis réutilisés directement sur le site : laine de verre conservée pour ses qualités coupe-feu, dalles de faux plafond transformées en mobilier, anciens carreaux réemployés dans les aménagements paysagers…

Pari réussi pour la transformation d'un supermarché où les usagers retrouvent un lien sensible avec la lumière et le vivant.

Distinctions

- **Grand Prix du Prix d'architectures 10+1 2026**
- **Prix des trophées REV3 du bâtiment durable 2025**

Institut de la Transition Foncière

Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques de la sobriété foncière ➜

Crédits photographiques © ablb
Contenus : Conseil national de l'Ordre des architectes / Graphisme : Virginie Salvanez / CNOA – juin 2026